

INFO COVID-19

En bref...

19 mars 2020

L'OMHQ-SOMHAC déploie certaines mesures pour limiter la propagation du COVID-19.



Mesures prises par l'OMHQ-SOMHAC

- ↗ Nous continuons nos opérations à effectifs réduits.
- ↗ La priorité est accordée aux interventions jugées urgentes et au nettoyage régulier des espaces communs de votre immeuble.
- ↗ À partir du lundi 23 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les heures d'ouverture de notre bureau du 110 rue de Courcelette seront réduites.
Appelez-nous au 418 780-5200 avant de vous déplacer à notre bureau.

Vos obligations

- ↗ Respecter les consignes sanitaires émises par le gouvernement.
- ↗ Payer votre loyer le premier du mois. Plusieurs alternatives s'offrent à vous pour payer votre loyer à distance.

Pour tout problème urgent lié à votre logement ou votre immeuble

Communiquer avec nous à distance :

- ☎ 418 780-5200
- 💻 omhq.qc.ca/service-en-ligne
- 📍 110 rue de Courcelette, Québec (QC), G1N 4T4

LA SOLIDARITÉ, L'ENTRAIDE, LE RESPECT ET LE CALME DE TOUS LES LOCATAIRES CONTRIBUERONT AU SUCCÈS DES MESURES MISES EN PLACE.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.